



Compte rendu du Comité Technique Spécial Départemental du 3 février 2022.

Représentants de la FNEC FP FO au CTSD : Marion Sorgius et Isabelle Verdez

Le CTSD s'est tenu ce jeudi 3 février 2023, sur sa date de repli, suite au boycott intersyndical. Pendant près de 5 heures, de nombreux échanges ont eu lieu entre l'administration et les OS.

Deux vœux ont été présentés.

L'un présenté par le SGEN approuvé par toutes les OS qui s'y sont associées demandant que « le versement de l'ISAE soit maintenu en intégralité pour les collègues coordonnateurs REP et REP+, comme cela était le cas jusqu'à présent dans notre académie, et comme cela est toujours le cas dans d'autres académies."

L'autre présenté par le SNALC demandant à ce que « la réserve départementale soit utilisée prioritairement dans les écoles qui devraient être classées REP au regard de leur IPS inférieur à 90, pour que la moyenne par classe ne dépasse pas 22 élèves ».

Toutes les OS se sont abstenues. Nous considérons que toutes les situations doivent être examinées au plus près en prenant en compte les spécificités de chacune.

Suite à la lecture des déclarations liminaires, voici les réponses de l'administration :

Transmission des documents de travail pour le CTSD.

L'IA est revenu sur la méthodologie qu'il a voulu employer cette année pour la création de cette carte scolaire. Il souhaitait une évolution, que les OS aient une vision globale des effectifs pour qu'elles puissent échanger avec l'administration sur des projets d'ouvertures et fermetures. Bref un travail de coopération et de cogestion qui n'est pas dans nos mandats !!!

Raison pour laquelle nous n'avions pas reçu, volontairement, les documents préparatoires listant les ouvertures et fermetures !!!

EN plus de cette rétention d'information, les OS ont dénoncé qu'il leur avait été difficile de faire leur travail paritaire en amont du CTSD car elles ne connaissaient pas les moyennes dans les classes dédoublées, le nombre de départs en retraite, le nombre de personnels disponibles, la gestion des décharges... Devant le mécontentement des OS, l'IA a indiqué qu'il avait bien compris qu'il n'avait pas eu leur adhésion sur la méthode employée et qu'il restait ouvert pour faire évoluer la méthodologie ...

Carte scolaire : ouvertures et fermetures.

L'administration ne s'est prononcée sur aucune ouverture/fermeture, mais a précisé que l'ajustement ne pourra se faire que sur 4 postes. Les représentants de la FNEC FP FO ont défendu toutes les situations d'écoles qui leur ont été confiées. Un retour a été fait aux établissements concernés. Ces mêmes dossiers continueront d'être défendus lors du CDEN du 22 février 2022.

Moyens et dotation académique.

L'IA indique que l'académie a des moyens en plus alors que le nombre d'élèves est en baisse (nous passons de 47769 à 43009 élèves en 5 ans et nous aurions gagné des postes).

Le SNUDI FO rappelle cependant qu'il faut prendre en compte la crise sanitaire qui donne une lecture différente de la carte scolaire.

Le SNUDI FO insiste sur le fait que des collègues directeurs vont subir à la fois une fermeture de classe et une perte de leur temps de décharge. C'est une injustice surtout après les deux années très compliquées qu'ils viennent de vivre !

L'IA a indiqué qu'il appliquait les priorités ministérielles :

- Attention portée au milieu rural et plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1 en dehors des REP et REP+ sur tout le territoire.
- Dédoublage des GS (Poursuite en REP et 100 % en REP+)
- Ecole inclusive

L'IA a précisé que les GS à effectif réduit doivent tendre vers le seuil de 15 élèves et qu'une moyenne de 12 ou 13 en CP ou CE1 est idéale.

Il a insisté sur le fait que le dédoublement doit se voir. C'est-à-dire qu'il ne veut pas que les écoles lissent le nombre d'élèves dans les classes.

ASH.

Les priorités sont de pourvoir tous les postes existants (un poste = un enseignant, pas forcément spécialisé) et d'assurer le départ en formation des enseignants qui candidatent. Il y a un différentiel négatif entre le nombre de postes ASH et le nombre de personnels formés, particulièrement en ULIS 2nd degré et SEGPA et certaines UEMA (les plus couverts sont les ULIS école et les réseaux).

L'IA DASEN regrette que le groupe de travail avec le collectif RASED sous le pilotage de l'IEN A n'ait pu se tenir.

Il explique également que si 40 à 50 enfants sont encore en attente, c'est parfois parce que les familles sont dans l'impossibilité de se déplacer.

Mesures pour les directeurs d'école.

Pour améliorer les temps de décharges, le département a besoin de 11,62 ETP.

La DPE ne sait pas encore si les décharges à 100% seront assurées par des temps complets. L'objectif initial est que ce soit la même personne.

Remplacements.

Actuellement, il y a une réelle difficulté à remplacer tous les enseignants absents (150 non remplacés en moyenne).

Il y a eu 28 contractuels recrutés et 7 listes complémentaires (il y en avait 10 mais une personne a décliné l'offre, 1 personne est partie dans l'Aisne et une dans l'Oise). Les contractuels sont recrutés sur entretien. Ils suivent ensuite des sessions de formation avec des conseillères pédagogiques (il y a déjà eu 2X3h et une autre est prévue à la rentrée, peut-être en distanciel). Ils ont un accompagnement personnalisé si besoin.

Le SNUDI FO demande que les visites pour le dédoublement des GS soient plutôt utilisées pour visiter les contractuels. Réponse : non, ça fait partie de la formation des enseignants.

L'IA précise qu'il y a quand même les 2/3 des classes qui sont ouvertes.

Démissions et réorientations professionnelles.

- 6 dossiers de ruptures conventionnelles déposés.
- 5 démissions dont 3 fonctionnaires stagiaires, 1 titulaire et 1 alternant.

Part variable de l'indemnité REP +.

Le DASEN a avancé une logique d'équipe.

3 groupes sont déterminés en fonction de l'accompagnement des élèves (vacances apprenantes, par exemple) :

- 25% des agents toucheront 600 euros ;
- 50% des agents toucheront 300 euros ;
- 25% des agents restants toucheront 200 euros.

Un équilibre doit être fait par l'administration entre les circonscriptions concernées et les types d'écoles (maternelles, élémentaires et primaires). Tout est mis en œuvre pour que cela apparaisse sur la paie de février.

Le SNUDI – FO s'oppose à cette part variable versée au mérite.

Divers.

Pour le mouvement, l'administration attend des précisions sur les vœux groupés.

Il y a 44 directeurs sur la liste d'aptitude.